

Enseignement de spécialité à procédure spécifique De 1^{ère} générale : **MUSIQUE**

Liste des établissements concernés :

Département	Etablissement
BAS-RHIN	Lycée Marie Curie STRASBOURG
HAUT-RHIN	Lycée C. Sée COLMAR
	Lycée Schweitzer MULHOUSE

Dossier de candidature :

Composé

- de la fiche de candidature
- d'une courte note rédigée permettant à l'élève de présenter son projet personnel, son expérience de la pratique de la discipline et son intérêt par rapport au domaine (spectacles, concerts, visites des musées...).

En cas de changement d'établissement, les familles expriment leurs vœux d'affectation par l'intermédiaire de la fiche de demande d'admission en 1^{ère} générale du dossier d'orientation.

Transmission du dossier :

L'ensemble du dossier devra être transmis, par le lycée d'origine, directement à la commission d'étude des candidatures de l'établissement demandé pour le 4 mai 2020.

Examen de la candidature :

Une commission présidée par le proviseur du lycée d'accueil formule un avis sur la poursuite d'études dans cette formation (admis, liste supplémentaire, refusé).

Les avis de la commission sont communiqués

- au SAIO avant le 29 mai 2020,
- aux établissements d'origine qui en aviseront les élèves concernés avant le conseil de classe du 3ème trimestre.

La Rectrice prononce l'affectation.

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.



FICHE DE CANDIDATURE

pour l'admission dans l'enseignement de spécialité à procédure spécifique de 1^{ère} générale

MUSIQUE

PARTIE A REMPLIR PAR L'ELEVE

Etablissement d'origine	Etablissement demandé
.....
.....
.....

NOM de l'élève : Prénom :

Sexe : masculin féminin Date de naissance :

Représentant légal : NOM : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone :

L.V.1 : L.V. 2 :

Cadre réservé à la Commission

REMARQUES	Entretien éventuel	
	Date : _____ _____	
BONUS : <input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Aucun		

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.

Dossier à adresser au lycée demandé pour le 4 mai 2020.

MOTIVATION DE L'ELEVE :

Choisissez-vous l'enseignement artistique :

1. par goût ? oui non

.....
.....
.....

2. parce que vous possédez des qualités dans ce domaine et souhaitez ainsi valoriser un point fort ? oui non

.....
.....
.....

3. parce que vous avez déjà une formation ou une pratique personnelle dans ce domaine, acquise par exemple en dehors de l'établissement ? oui non

.....
.....
.....

4. parce que dans votre projet professionnel, la culture artistique est importante ? oui non
Dans quel domaine professionnel envisagez-vous de travailler ?

.....
.....
.....

5. Etes-vous prêt à consentir un effort soutenu régulier dans la discipline ? oui non

.....
.....
.....

Expression libre (culture artistique ; artistes préférés ; orientation envisagée après le baccalauréat...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature de l'élève :

Signature des parents :

PARTIE A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

PROFIL DE L'ELEVE

- ♦ Ouverture de l'élève sur cette matière spécifique, connaissances culturelles...

.....

.....

.....

.....

.....

- ♦ Attitude en cours (participation, discipline, capacité d'écoute, esprit d'initiative, curiosité...) :

.....

.....

.....

.....

.....

♦ Compétences en musique :

- capacité à percevoir, écouter, explorer et caractériser le sonore et le musical :

.....

.....

.....

.....

- capacité à étudier les œuvres pour construire sa propre culture musicale :

.....

.....

.....

.....

- capacité à produire de la musique, à l'interpréter, à la créer :

.....

.....

.....

.....

Signature du professeur principal :

Visa du chef d'établissement :

NB : Fiche renseignée par le professeur d'éducation musicale, visée par le chef d'établissement puis transmise au lycée.